



L'EVALUATION COMME UNE "EDUCACTION" DANS LES ARTS PLASTIQUES

EVALUAREA CA O METODĂ „EDUCATIVĂ” ÎN ARTELE PLASTICE

Maia ROBU,
doctor în pedagogie, doctor în arte, conferențiar universitar,
Institutul de Științe ale Educației, Chișinău

În arte în general, și în artele plastice, în mod special, o evaluare a producției artistice este inevitabil supusă unei tratări subiective. Acest fapt trezește diverse contradicții printre educatorii de artă, o parte dintre care contestează legitimitatea unui act de "expertizare" a lucrărilor plastice care, la nașterea lor implică inteligența senzorială a ființei umane. În același timp, contextul școlar cere o aliniere a acestei discipline "nedisciplinate" – Educația artistică plastică - la rigorile față de curricula materiei date, deci o evaluare este necesară. Aceasta ar putea fi evaluarea extensivă, care include două criterii: comportamentul elevului (ascensiunea personală a elevului), producția finală (răspunsul dat la problema plastică propusă).

Les opinions sur le rôle et les formes d'évaluation d'une activité artistique plastique sont diverses. Dans la pratique pédagogique l'opportunité de l'étape d'évaluation est parfois contestée. Par exemple, les adeptes de la non-intervention de l'adulte lors de ce genre d'activités, et notamment leur représentant le plus catégorique – Arno Stern - affirme, que "Dans l'éducation artistique il n'existe pas de note, pas de récompense, pas de classement et surtout, pas de compétition".¹ Il nous semble, qu'il s'agit ici d'une contestation de l'évaluation de l'expression. Tandis que, dans le cadre d'une éducation dans un système d'enseignement, il ne s'agit pas d'évaluation d'un travail fini, mais du *processus* et du *résultat final* de la séquence (ce dernier peut constituer aussi une phase inachevée de la réalisation artistique). Une fois

¹ Stern A. *Aspects et technique de la peinture d'enfants*. Delachaux- Niestlé, Versailles, 1956, p 20

de plus, pour amener cette "discipline indisciplinée" au même niveau que les autres matières scolaires, nous considérons qu'une évaluation des résultats de chaque activité est nécessaire.

Nous proposons dans ce but **l'évaluation extensive** - un procédé offrant de l'espace pour l'auto-affirmation de chacun : sans décourager l'enfant en exigeant de lui un travail perfectionné, le mobilisant en cours d'activité.

Nous considérons qu'une évaluation "en chemin", que nous avons nommée **évaluation extensive**, doit porter sur **le comportement** et sur **les productions**, les deux objets étant des critères de la formation d'une attitude créatrice de l'enfant. L'enseignant aura à juger l'expression du sens dans l'œuvre, l'originalité de la production, la réponse à la proposition plastique, aux consignes et ses éventuelles déviations, ainsi que l'évolution personnelle de l'enfant. Or, pour l'adulte une production artistique enfantine n'a pas

de la valeur esthétique absolue ; celle-là disparaît dès que l'image est détachée du contexte, de l'auteur, des conditions de sa réalisation (on dit la même chose de la sculpture de Picasso "Tête de taureau", si elle se trouvait dans une déchetterie, elle perdrait toute sa valeur esthétique ; elle ne serait qu'un simple guidon de vélo et en aucun cas une chef-d'œuvre).

Donc, ce qui compte pour une production artistique de l'enfant, c'est sa solution du problème plastique formulé, et à la fois la valeur et l'originalité de la production dans le contexte de son propre parcours artistique. Et en même temps, "...il convient de ne pas confondre créativité et création artistique. On n'attend plus maintenant des productions des élèves qu'elles soient conformes à un standard unique, mais on cherche à susciter et à prendre en compte la diversité des réponses possibles à une question ou à un problème posé".²

Nous voulons souligner que nous ne préconisons pas un développement anarchique de la créativité pour elle-même. Sans doute, cette dernière devra s'articuler avec un projet pédagogique précis. Concernant la démarche, il s'agira d'apprécier si l'enfant a compris le problème posé, si sa réponse est réellement investie dans son œuvre, et s'il a fait des efforts dans sa recherche. Dans cet ordre d'idées, nous aborderons ensuite les deux phases d'évaluation : **du comportement et des productions.**
a) L'appréciation **du comportement** est l'évaluation de la propre progres-

² Brondeaux Four M-J., Darmon B. et al. *Connaissances en arts plastiques. Bilan du premier cycle, Paris, INRP, 1997, p 220*

sion de l'enfant (l'avancement artistique et la volubilité verbale). C'est-à-dire, s'il réalise dans ses tâtonnements un avancement, s'il obtient des effets nouveaux, et s'il peut en plus justifier ce qu'il a obtenu - c'est sa vraie évolution. Le jugement portera donc sur le processus, où l'enfant apprend à agir, et à réagir, à modifier les effets et les sens du produit, à s'interroger sur ses actions et ses résultats. En même temps l'enseignant appréciera si l'enfant en a pris conscience, donc s'il arrive à parler, à verbaliser.³

Certains professeurs se prononcent en faveur de la verbalisation et du débat lors du bilan final.⁴ Pour l'enfant c'est une étape d'élucidation des significations de sa production ; en même temps la verbalisation confirme l'intentionnalité des procédés artistiques utilisés et lui permet une appropriation culturelle. En plus, "...verbaliser... c'est aussi crédibiliser aux yeux des élèves... les vertus formatrices des matières souvent dites "non fondamentales" en les situant au même rang que les autres disciplines".⁵

Ainsi, pour l'évaluation du comportement nous avons retenu comme indicateurs :

- l'initiative (la capacité d'oser) et l'autonomie
- la capacité de tirer parti des événements fortuits

³ "comprendre comment on a compris", ou l'aspect méta cognitif de l'acte pédagogique, cf. Gaillot B-A. *Arts Plastiques. Eléments d'une didactique - critique, PUF, Paris, 1997, p 191*

⁴ Brondeaux Four M-J., Darmon B. et al. *Supra, p 43*

⁵ Gaillot B-A., *supra, p 253*

- la prise de conscience (la capacité de reprendre volontairement les effets hasardeux)
- la verbalisation de ses intentions, des erreurs et des réussites
- la sortie du conformisme dans ses réflexions et jugements.

b) L'estimation portera aussi sur *les productions*, donc sur les qualités pratiques de l'œuvre. L'appréciation se fera selon une évaluation normative comparative⁶ en rapport avec les buts fixés par la démarche. Les enfants doivent savoir, qu'un travail "devrait n'être exposé que dans la mesure où il y a justification claire : parce qu'il est parfaitement réussi (par rapport à quels critères ? ceux-ci doivent être d'emblée définis, et viser d'autres objectifs que purement esthétiques) ; parce qu'il s'inscrit dans un contexte ponctuel où il peut être donné en exemple. Il faut alors veiller à ce que chaque enfant puisse avoir son jour de gloire : on trouvera toujours des facteurs de réussite, en adaptant les objectifs".⁷

Les critères d'évaluation seront donc connus par les enfants, ce qui évitera des jugements arbitraires lors de la mise à distance des réalisations. Pour l'évaluation de l'activité

⁶ Gaillot B.-A., *supra*, p 190

⁷ Reyt C., *Les activités plastiques*, Paris, Armand Colin Editeur, p 16

on fera appel aux indicateurs suivants :

- la réponse adéquate au problème plastique posé
- l'originalité (l'inhabituel) de la solution trouvée
- les critères artistiques de la production.

Nous mettons ici l'accent sur rapport entre la créativité et la liberté pour souligner que dans le cadre de la liberté d'expression, les enfants doivent se sentir engagés dans les projets, être responsables de leurs actions. De la sorte, cela leur fait comprendre que "tout n'est pas permis", qu'on ne peut pas considérer comme acceptable tout et "n'importe quoi". Car "la liberté ne signifie pas l'absence d'une détermination", "...elle doit avoir du sens".⁸

Enfin il est important de remarquer, que toute appréciation devra s'interdire absolument de bloquer l'enfant dans son intention. Parfois mieux vaut un jugement hâtif, mais positif, qu'une critique négative, qui risque de contrarier son désir de créer. Donc, la non-réussite doit alors être interprétée comme un accident plutôt que comme un échec.

⁸ Albu G. *Introducere intr-o pedagogie a libertății*, Iasi, Polirom, 1998, pp 45,47

Bibliografie

1. Albu G., *Introducere într-o pedagogie a libertății*, Iași, Polirom, 1998, pp 45, 47
2. Brondeau Four M. – J., Darmon B., *Connaissance en arts plastiques. Bilan du premier cycle*, Paris, INPR, p. 220
3. Gallot B.-A., *Arts Plqstiques. Elément d'une didactiques – critique*, PUF, Paris, 1997, pp. 190, 191, 253
4. Reyt C., *Les activités plastiques*, Paris, Armand Colin Editeur, p. 16
5. Stern A., *Aspect et technique de la peinture d'enfant*. Delachaux – Niestlé, Versailles, 1956, p. 20